



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 033-213303332-20230406-DELIB2310-BF



COMMUNE DE LE PORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 23-10

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION(S)	5

OBJET : VOTE DU BUDGET « PRINCIPAL » 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (18) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Vanessa LABORIE-SALESSE, Sylvain LAMOTHE, Christine GARRIDO, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Olivier MOURELON, Nicolas FERET, Guillaume BOUSBIB, Yohann PECHE, David FAURE, Constance SCHULLER, Laure IVASKEVICIUS, Corine SEGUIN, Pierre HARROUARD, Elise MOURA.

Pouvoirs (4) :

Philippe PAQUIS..... pouvoir à Sylvain LAMOTHE
Lucia MARTA..... pouvoir à Sophie BRANA
Martial ZANINETTI pouvoir à Pierre HARROUARD
Sonia MEYRE pouvoir à Elise MOURA

Absente (1) : Ingrid CONNESSON

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Nicolas FERET

RAPPORTEUR : David FAURE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants, L2311-1 à L2343-2 relatifs aux finances et budgets communaux ;

Vu la nomenclature comptable M 14 applicable à ce type de budget ;

Conformément à la note de présentation dont lecture est donnée à l'Assemblée et dont un exemplaire est joint en annexe de la présente délibération ;

Section de Fonctionnement

Dépenses		BP 2023	Recettes		BP 2023
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 227 615,23	013	ATTENUATION DES CHARGES	10 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 213 400,00	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	644 000,00
			73	IMPOTS ET TAXES	2 118 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	250 700,00	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	767 000,00
			75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	750 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		3 691 715,23	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		4 289 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	27 444,77	76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 000,00
Total dépenses réelles		3 731 160,00	Total recettes réelles		4 295 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	467 738,00	042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	96 602,00			
Total dépenses d'ordre		564 340,00	Total recettes d'ordre		0,00
			002	résultat de fonctionnement reporté	0,00
Total général		4 295 500,00	Total général		4 295 500,00

Section d'Investissement

Dépenses		BP 2023	Recettes		BP 2023
20	<i>Investissement</i> IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	193 500,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	917 247,56
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	720 736,45
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 062 000,00			
Total dépenses d'équipements		2 255 500,00	Total recettes d'équipements		1 637 984,01
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	177 824,01	10223	Taxe d'Aménagement	110 000,00
			10222	FCTVA	121 000,00
			165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
Total dépenses financières		177 824,01	II. Total des recettes financières		231 000,00
Total dépenses réelles		2 433 324,01	Total recettes réelles (I+II)		1 868 984,01
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	96 602,00
041	OPE. PATRIMONIALES		041	OPE. PATRIMONIALES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	467 738,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		564 340,00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE				
Total général		2 433 324,01	Total général		2 433 324,01

Le Conseil municipal, à la majorité avec 17 votes POUR et 5 ABSTENTIONS (Pierre Harrouard, Corine SEGUIN, Elise MOURA, Martial ZANINETTI par pouvoir à Pierre HARROUARD et Sonia MEYRE par pouvoir à Elise MOURA),

ADOpte le budget 2023 du Budget Principal qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :
. 4 295 500,00 € en section de fonctionnement
. 2 433 324,01 € en section d'investissement

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre seront les signatures.

Le secrétaire de séance,

Nicolas FERET



La Maire,

Sophie BRANA



La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.

. informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 033-213303332-20230406-DELIB2310-BF

